

Les demandes et octrois de crédits hypothécaires continuent de progresser

Bruxelles, le 11 décembre 2009

Pour pouvoir assurer un suivi plus rapide de l'évolution du crédit hypothécaire, l'Union professionnelle du Crédit (UPC) a développé depuis le début de l'année un **baromètre du crédit hypothécaire**. Ce baromètre mesure au début de chaque mois la tendance du mois précédent. Les pourcentages ci-dessous concernent environ 80% du marché du crédit hypothécaire et sont la résultante d'une **comparaison avec le mois correspondant de l'année précédente**.

Nouveaux crédits hypothécaires

Au cours des 6 derniers mois, le crédit hypothécaire a enregistré une croissance de plus en plus marquée. **Novembre** présente ainsi des **pourcentages de modification** exceptionnellement **élevés, qui s'expliquent** notamment **par un mois de novembre très faible l'an dernier**, au moment où la crise financière était à son paroxysme. **Mais par rapport à novembre 2007 également**, les chiffres de 2009 affichent une **nette progression** de 20% en nombre de crédits octroyés et de 7,5% en montant.

	Nouveaux crédits 06/2009	Nouveaux crédits 07/2009	Nouveaux crédits 08/2009	Nouveaux crédits 09/2009	Nouveaux crédits 10/2009	Nouveaux crédits 11/2009
Nombre	+1,9%	+8,2%	+11,7%	+15,7%	+26,7%	+37,5%
Montant	-4,6%	+5,8%	+9,3%	+9,6%	+20,3%	+32,4%

Nouvelles demandes de crédits hypothécaires

Ces six derniers mois, les **demandes de crédits** ont elles aussi dépassé le niveau de l'an dernier : en novembre, on en a enregistrées pratiquement 50 % de plus qu'au cours de la période correspondante de 2008.

	Demandes 06/2009	Demandes 07/2009	Demandes 08/2009	Demandes 09/2009	Demandes 10/2009	Demandes 11/2009
Nombre	+4,5%	+18,5%	+38,0%	+17,9%	+29,0%	+48,3%
Montant	+0,1%	+19,4%	+34,9%	+10,0%	+19,1%	+49,7%

Les pourcentages de hausse s'expliquent partiellement par l'effondrement de la demande de crédits hypothécaires émanant des particuliers en novembre de l'an dernier. Toutefois, le marché évolue de manière positive du fait des taux d'intérêt plus faibles et de la politique de stimulation des investissements verts pratiquée par les autorités. La forte demande de crédits témoigne également d'une confiance renouvelée du consommateur.

UNION PROFESSIONNELLE DU CREDIT

L'Union professionnelle du Crédit (UPC) est membre de Febelfin.

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Les cinq associations constitutives sont l'Association belge des banques (créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL), auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. Fin 2007, Febelfin et ses membres représentaient plus de 235 institutions financières en Belgique. Ils procurent ensemble plus de 100.000 emplois directs et plus de 100.000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération les chapeautant est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin constitue le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur et conciliateur entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération assure le suivi des tendances et évolutions et aide ses membres à adopter les positions adéquates. Avec eux, Febelfin oeuvre, par le biais des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.